

# **Compte - Rendu de l'Assemblée Générale du 3 Avril 2008 --000-**

Elle a lieu à la petite salle de l'Hexagone, à 14 H 30.

Le président Pierre DIEMUNSCH accueille les participants et présente les excuses de :

Monsieur le Maire d'Autun  
Le Président des AET Michel DESGEORGES  
Louis-Philippe ARSONNEAU  
Paul BOULVRAIS  
Franck CHARMENSAT

Nous observons une minute de silence à la mémoire des disparus dont Francis CHAUVET, l'un des fondateurs du musée, Jean-Pierre DUBOSQ président d'Honneur, Pierre DUBOUCHET ancien commandant du LMA.

15 membres de l'association sont présents, sur 606 membres à jour de cotisation.

250 sont représentés par leur pouvoir

Le quorum est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer.

## **Ordre du Jour (détaillé ci-après)**

### **I Rapport moral et d'activité**

Pierre DIEMUNSCH donne lecture des chiffres habituels puis passe la parole à Francis GUERRIER pour la suite du rapport. Nous rappelons qu'il s'agit des activités de l'année civile 2007.

Voir annexe 1

### **I Rapport financier**

Pascal DEGRANDCOURT en donne lecture et projette (malgré un matériel défectueux) ses tableaux et camemberts, très explicites - Les finances sont saines.

Il évoque un point qui sera développé dans les questions diverses, l'augmentation de la cotisation. En effet, la subvention versée par l'ANPE, chaque année, pour l'aide à l'emploi de madame BOSSU ne sera plus versée à compter de janvier 2009. Elle était de 3 000 € et nous devons prévoir une nouvelle source de financement. Nous y revenons donc tout à l'heure.

Voir annexe 2

**I Elections des membres du CA** Renouvellement de  
ARSONNEAU Louis-Philippe - DEGRANDCOURT  
Pascal CHARMENSAT Franck - DIEMUNSCH Pierre  
CHARPENTIER Gérard 1/3 sortant

Démission de :

Gérard CHARPENTIER membre fondateur de l'association dont il fut le 1<sup>er</sup> trésorier. L'âge (dit-il) est là. Franck CHARMENSAT, ancien C2, débordé par ses activités professionnelles.

Se proposent en remplacement :

Daniel POIRIER, major au LMA, bientôt retraité (HE 59/64 - AU 64/72)

Didier VOLAND négociant en vins (TU 63- AI 67 - AU 68) venu de Beaune.

### **I Votes**

Le vote s'effectue à main levée avec l'accord des présents.

265 suffrages exprimés sur 265 suffrages présents ou représentés.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité et quitus est donné au trésorier de sa bonne gestion.

Le renouvellement des membres du CA (tiers sortant et démissions) est adopté à l'unanimité.

Sont donc élus : Daniel POIRIER et Didier VOLAND

Sur proposition du bureau, Gérard CHARPENTIER est fait membre d'Honneur, à l'unanimité moins 1 voix (la sienne)

### **I Questions diverses**

Nous revenons sur le point évoqué par le trésorier, à savoir prévoir le remplacement de la subvention versée par l'ANPE pour aider à financer l'emploi de madame BOSSU, qui se termine fin 2008. Son montant est de 3 000 €.

Une nouvelle source de financement doit être trouvée, qui soit pérenne, afin que l'avenir soit assuré. L'emploi de notre secrétaire est en effet indispensable au fonctionnement de l'association. Une discussion animée s'en suit, résumée ci-dessous :

Il est vrai que l'association dispose actuellement de fonds importants et serait à même, s'il le fallait, de faire face à la situation.

Il est vrai aussi que le seul moyen d'augmenter les revenus réguliers, annuels, est d'agir sur la cotisation, ce qui pourrait sembler anormal compte tenu de la « richesse » évoquée au paragraphe précédent.

Mais il faut rappeler que cet avoir provient de dons et subventions destinés à réaliser des agrandissements et à procéder à des acquisitions et à des réalisations muséales qui ne doivent pas être détournés à d'autres fins.

Il faut aussi rappeler que cette somme est très insuffisante compte tenu du montant des études et des devis en notre possession et que nous devons au contraire continuer à la grossir, et se dire qu'elle est susceptible d'être très vite dépensée, dès lors que les travaux du génie seront réalisés.

Nous en revenons donc au seul moyen utilisable, **l'augmentation de la cotisation**

- Il nous faut 3 000 €

- Le montant des cotisations 2007 est de 6 030 €

- Il convient donc d'augmenter de 50 % (la moitié de 6 030 €)

- **Donc passer de 12 à 18 €**

Ce montant reste, et de loin, le plus faible de ceux pratiqués par les autres associations de soutien des musées rattachés au ministère de la défense mais il n'empêche que pour ceux qui paient déjà de multiples autres cotisations, ce n'est pas anodin.

Cependant, tant que durera la possibilité de déduction fiscale à laquelle nos membres ont droit (66 % du montant) dans la mesure où ils sont imposables bien sûr, **le coût réel de la cotisation sera ramené à 6 € (18 X 0,33)** Nous enverrons systématiquement à chaque membre cotisant un reçu fiscal officiel.

Après cette discussion, le principe d'adopter une augmentation de **la cotisation de 12 à 18 € au 1<sup>er</sup> janvier 2009** est mis au vote, et adopté à l'unanimité.

-----

En l'absence d'autres questions, l'ordre du jour est épuisé et un pot est servi pendant que le CA élit le nouveau bureau *Voir annexe 3*

Pierre DIEMUNSCH remercie les participants et particulièrement Gaël RIBONDIN, venu de Colmar !

Le président

le secrétaire